

Le 12e Forum sino-français sur le droit de la santé

Réflexions franco-chinoises sur le droit des nouvelles technologies en santé humaine

26 juin 2026, Wuhan

Organisé par : le Centre de recherche en droit de la santé de l'Université de Wuhan et
Le Centre de recherches juridiques de Paris 8.

Co-organisateur : Centre de Recherche sur les Systèmes juridiques des Pays
francophones, Université Renmin de Chine

(Interprétation simultanée entre le chinois et le français)

PROGRAMME

Allocutions d'ouverture 9h00 – 9h30, présidées par FENG Guo, Directeur de l'Institut de recherche en sciences humaines et sociales, Université de Wuhan

QIN Tianbao, Doyen, Faculté de Droit, Université de Wuhan

Bénédicte BEVIÈRE-BOYER, Maître de conférences HDR, Centre de recherches juridiques de Paris 8, Université de Paris 8.

SHI Jiayou, Directeur du Centre de Recherche sur les Systèmes juridiques des Pays francophones, Directeur exécutif du Centre de recherche sur le droit de la santé, Université Renmin de Chine

Table ronde n° 1 – Le droit des nouvelles technologies de conception de l'humain (recherches sur l'embryon, diagnostic préimplantatoire/prénatal, sélection/maladies génétiques, transhumanisme d'augmentation, gamétogénèse in vitro, modèles d'embryons, génomique, organoïdes)

Présidents de séance (9h30-9h45): **Brunessen BERTRAND**, Professeur de droit public, Université de Rennes

SHEN Weixing, Professeur de droit privé, Faculté de Droit, Université de Tsinghua

9h45-10h00 Le statut juridique de l'embryon et les recherches sur l'embryon en France, **Sophie PARICARD** Professeur de droit privé, Institut national universitaire d'Albi, Institut de droit privé, Université Toulouse Capitole

10h00 – 10h15 Le statut de l'embryon et sa réglementation en droit chinois, **CAO Weiwei**, Professeure et Directrice de l'UFR de droit civil, Université de Shanghai

10h15 – 10h30 Les organoïdes, **Bérengère LEGROS**, Maître de conférences – HDR en droit privé, Université de Lille

10h30 – 10h45 La gouvernance éthique de la recherche sur les organoïdes cérébraux en Chine, **MA Yonghui**, Professeure adjointe à la Faculté de médecine et directeur du Centre de bioéthique, Université de Xiamen

10h45 – 11h00 L'utilisation des cellules reproductives à des fins d'une PMA au sens du règlement européen « substances d'origine humaine » (règlement « SoHo ») **Maria**

FARTUNOVA-MICHEL, Professeure à l'Université de Lorraine (Nancy), Chaire Jean Monnet en bioéthique

Revue et discussion (11h – 11h20)

11h00 – 11h05 LIU Huan, Maître de conférences, Faculté de droit, Université normale du Hunan

11h05 – 11h10 ZENG Jia, Maître de conférences, Faculté de droit, Université de l'Anhui

11h10 – 11h20 Discussion

Table ronde n° 2 – Le droit des nouvelles technologies du suivi personnalisé, prédictif, préventif et médical de l'utilisateur du système de santé (données de santé ; Suivi de la personne tout le long de sa vie, depuis sa conception à sa disparition ; dossiers médicaux ; Intelligence artificielle ; jumeau numérique ; anticipation de ses pathologies ; détermination de sa durée de vie)

Présidents de séance : (11h20-11h30) : **HUANG Mingtao, Professeur de droit public et Vice-Doyen de la Faculté de Droit, Université de Wuhan**

Lydia MORLET-HAÏDARA, Professeur de droit privé, Université Paris Cité, Institut Droit et santé (UMR S 1145)

11h30 – 11h45 Règles de consentement éclairé pour les données d'échantillons biologiques, SHI Jiayou, Directeur du Centre de Recherche sur les Systèmes juridiques des Pays francophones, Directeur exécutif du Centre de recherche sur le droit de la santé, Université Renmin de Chine

11h45 – 12h00 L'encadrement européen des systèmes d'IA à haut risque en santé : du suivi prédictif à l'anticipation médicale, Brunessen BERTRAND, Professeur de droit public, Université de Rennes

12h00 – 12h15 La gouvernance de la technologie des jumeaux numériques du vivant, PENG Yaojin, Vice-Directeur et professeur à l'Institut de recherche sur les cellules souches et la médecine régénérative de Pékin

12h15 – 12h30 Le Jumeau numérique, Bénédicte BEVIÈRE-BOYER, Maître de conférences HDR, Centre de recherches juridiques de Paris 8, Université de Paris 8.

Revue et discussion

12h30 – 12h35 LIU Zhongxuan, Maître de conférences, Faculté de droit, Université du Sichuan

12h35 – 12h40 CHANG Yusha, Maître de conférences, Faculté de droit, Université normale de Chine centrale

12h40 – 12h50 Discussion

Déjeuner (12h50 – 14h00)

Table ronde n° 3 – Le droit des nouvelles technologies de prise en charge médicale du patient (Impact de l'intelligence artificielle/choix des traitements, dispositifs médicaux ; robots en chirurgie...).

Présidents de séance : (14h00-14h15) **ZHAO Min**, Professeure de droit de la santé, Faculté des humanités médicales, Université de médecine chinoise du Hubei
Bérengère LEGROS, Maître de conférences – HDR en droit privé, Université de Lille

14h15-14h30 Du système en boucle ouverte au système en boucle fermée : une étude sur le cadre juridique de l'application clinique de la technologie de neuromodulation, **LI Xiaoyong**, Professeure de droit de la santé, Faculté des humanités médicales, Université capitale des Sciences médicales

14h30-14h45 Les obligations et les responsabilités des professionnels de santé lors de la prise en charge numérique du patient, **Timothy JAMES**, Maître de conférences en droit privé, Université Paris Cité, Institut Droit et santé (UMR S 1145)

14h45-15h00 Consensus et perspectives sur la gouvernance des applications d'intelligence artificielle dans les institutions médicales, **CAO Yanlin**, chercheur à l'Institut d'information médicale de l'Académie chinoise des sciences médicales

15h00 – 15h15 Usages et réglementations des différents dossiers patients numériques (dossiers médicaux informatisés), **Lydia MORLET-HAÏDARA**, Professeur de droit privé, Université Paris Cité, Institut Droit et santé (UMR S 1145)

Revue et discussion (15h15-15h45)

15h15-15h30 **LI Yingyi**, Professeure adjointe, Faculté de droit, Université normale de la Chine de l'Est

15h30-15h35 **FU Yiyao**, Maître de conférences Faculté de droit civil et commercial, Université des sciences politiques et du droit du Sud-Ouest

15h35-15h45 **Discussion**

Table ronde n° 4 – Le droit des nouvelles technologies de la recherche sur l'humain (nouvelles modalités de la recherche numérique, IA, données génétiques et autres, équilibre entre la recherche sur l'homme et la recherche numérique)

Présidents de séance (15h45-16h00) : **Timothy JAMES**, Maître de conférences en droit privé, Université Paris Cité, Institut Droit et santé (UMR S 1145)

CUI Xiaojing, Professeure, Faculté de droit, Université de Wuhan

16h00-16h15 Le progrès technique et la Constitution, **Stéphane MOUTON**, Professeur de droit public, Université Toulouse (représenté par Sophie Paricard pour présentation orale)

16h15-16h30 Réglementations légales régissant l'utilisation secondaire des données médicales, **WU Yiwen**, Professeur de droit privé et Vice Doyen, Faculté de droit, Université de Wuhan

16h30-16h45 La recherche grâce à une collecte massive des données en France et en Europe **Lydia MORLET-HAÏDARA**, Professeur de droit privé, Université Paris Cité, Institut Droit et santé (UMR S 1145)

16h45-17h00 Réglementation juridique de la recherche médicale numérique, **MAN Hongjie**, Professeur de droit privé et Directeur de l'Institut de droit et de politique de la santé, Université des Sciences politiques et du Droit de l'Est de Chine

Revue et discussion

17h00-17h05 XU Jingyi, Maître de conférences, Institut des organisations internationales, Université des études étrangères de Pékin

1705-17:10 Gao Limei, Maître de conférences, Faculté de droit civil, commercial et économique, Université chinoise de sciences politiques et de droit

17:10-17:20 Discussion

17h20 – 17h40 Clôture du colloque

Bénédicte BEVIÈRE-BOYER, Maître de conférences HDR, Centre de recherches juridiques de Paris 8, Université de Paris 8.

WU Yiwen , Vice-Doyen, Faculté de Droit, Université de Wuhan

18:00-20:00 Dîner